ZOOM

Lettre d'information

APF France handicap

Délégation de la Sarthe

Territoire Mayenne Sarthe

Octobre 2019

À LA UNE

27e Rencontres nationales du transport public

C'est sous ce slogan que les participants à ce congrès ont été accueillis : mardi 1er octobre, une cinquantaine de militants APF des Pays de la Loire (dont 10 personnes de la Sarthe) se sont rassemblés dès 10 heures devant l'entrée du parc des expositions de Nantes, pour crier leur colère et dénoncer « le parcours du combattant » que doivent affronter les personnes en fauteuil roulant qui veulent utiliser les transports publics (bus, train, etc).

Le transfert de la compétence à la Région n'a rien arrangé !

En fin de matinée, le Vice-Président de la Région en charge des transports, est venu échanger avec nous ; après avoir fait un point sur la situation actuelle et reconnu que « ça n'avance pas assez vite », il a rappelé certaines avancées et a assuré que la question de l'accessibilité figurera dans le schéma régional de la mobilité « mis en place l'an prochain ».

Nous restons plus que jamais mobilisé et nous attendons des actes et non des mots !

Transport : les handicapés

On les oublie ? Grosse colère des personnes handicapées pour dénoncer le manque d'accessibilité du réseau de tra

« Aléop, ce n'est pas pour les handicapés »

Accessibilité : « On a 40 ans de retard »

TRANSPORT. Mobilisée hier devant le parc des expositions, l'Association des paralysés de France a interpellé la Région. Elle réclame des transports régionaux adaptés au handicap.

Article Ouest France du 02/10/2019

Il en va du respect des Droits de l'Homme, où tout citoyen doit pouvoir circuler librement là où il vit ...

ÉVÉNEMENT

L'équipe de la délégation proposera un concert le **samedi 30 novembre** à la salle de spectacles des Saulnières au Mans.

Quatre groupes (chorales et jazz-band) animeront cette soirée musicale, dont les bénéfices reviendront à la délégation.

Les billets (entrée : 10 €) sont en vente :
- à la délégation,
- aux Saulnières
- en ligne //frama.link/7cz94cns

ZOOM SUR... HandiDon

Pour la 6ème année consécutive, APF France handicap organise sa grande campagne nationale de solidarité, HandiDon, afin de faire connaitre les actions de notre association et collecter des fonds **pour financer l'action de proximité** qu'elle développe auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles partout en France.

L'opération se déroule du **15 octobre au 15 décembre 2019** avec le tirage au sort national prévu pour le 15 janvier 2020.

LES CHIFFRES

220 adhérents sur le département

60 bénévoles actifs

1 Groupe Relais La Flèche
Espace Montréal
près de l'office de tourisme
Liliane COUSIN
06 63 63 93 92
Permanences : le 1er jeudi du mois
Horaires : 14 h 30 - 17 h 00

APF France handicap
Délégation de la Sarthe
143 rue des Maillets
72000 LE MANS
Tél 02 43 28 68 46 Fax 02 43 28 51 89
E-mail : dd.72@apf.asso.fr
www.apf-francehandicap.org

ÉVÉNEMENT ASSEMBLEE DE TERRITOIRE

Chers amis,
C'est avec grand plaisir que je suis revenu participer à votre assemblée territoriale de 53 72, précédée la veille d'un dîner convivial avec les élus du Mans qui fait un moment tant amical que militant.

Il est important pour nous, membres du conseil d'administration, d'être au contact du terrain. C'est en tout cas ma conception et j'ai toujours un vrai plaisir à échanger avec vous.

Les assemblées départementales ou territoriales sont toujours l'occasion de recueillir les témoignages de la vitalité de l'association ; au plan local, cette fois encore, cela ne s'est pas démenti.

Nous avons parlé revendications bien sûr mais aussi activités de loisirs qui demeurent importantes pour permettre à chacun de sortir de l'isolement, réalité du droit au répit pour les aidants (dimension décisive pour les accompagnants comme pour les personnes) mais aussi sensibilisation avec une jolie mobilisation, accessibilité, logement, transport … Et développement des ressources, notamment à travers les bons résultats des 4 friperies solidaires APF France handicap sur le territoire, bravo !

Nous avons ensuite abordé le nouveau projet associatif : « *pouvoir d'agir, pouvoir choisir* » dans le cadre duquel vous choisirez prochainement vos priorités.

J'ai tenté d'en faire ressortir l'essentiel : poursuivre notre engagement pour une société inclusive (mais vraiment, au-delà des déclarations d'intention qu'on nous sert en permanence), combattre toujours davantage pour rendre nos droits effectifs car les lois disent beaucoup mais la pratique reste en retrait, s'engager résolument pour l'autodétermination des personnes en situation de handicap car ce n'est pas parce que nous sommes en proie à des difficultés de handicap ou de santé que nous n'avons pas pleine légitimité pour exprimer nos aspirations et nos souhaits au quotidien, formuler nos choix les faire entendre et respecter, même si cela demande un accompagnement à repenser en partie, en ce sens précisément.

De cette dernière orientation, je suis pleinement convaincu. N'ayez pas peur, exprimez-vous ! Dans votre structure, à la délégation, dans la cité, pour faire reconnaître vos envies et vos droits, avec l'aide nécessaire s'il le faut !
Enrichissez aussi de vos témoignages nos argumentaires de revendications car nous sommes les meilleurs experts de notre vécu quotidien et il est difficile de refuser de prendre en compte des arguments basés sur le vécu. Que serait en effet une société inclusive qui ne respecterait pas notre parole, notre volonté, nos envies, nos attentes ?
Qui dit qu'elles seraient moins légitimes que d'autres ? Notre nouveau projet associatif, « pouvoir d'agir pouvoir choisir » s'engager résolument sur la voie du concret, des droits, de la participation sociale et de l'autodétermination.
J'adresse mes chaleureux remerciements à l'ensemble des acteurs du territoire : adhérents, élus, bénévoles, salariés qui se dépensent sans compter en délégation et dans les établissements et services pour faire vivre notre belle association dans la Sarthe et en Mayenne.
Quant à moi, j'aurai toujours plaisir à venir à votre rencontre, vous pouvez résolument compter sur mon engagement personnel et associatif, au conseil mais surtout à vos côtés.
Chaleureusement à chacun ! Jean-Manuel

Le 4 octobre, 80 personnes se sont réunies salle Henri Barbin au Mans pour l'assemblée de territoire Mayenne Sarthe : adhérents, bénévoles, salariés, élus, représentants de l'APF, et la participation d'une représentante de la Ville du Mans, tous mobilisés pour cette journée conviviale.

On commence avec un café, qui permet de se retrouver, de nous sentir accueillis grâce à la gentillesse des bénévoles.

Puis les différents intervenants ont rappelé les actions et activités des délégations au cours de l'année passée, bilan complété par l'intervention de M. Jean-Manuel Hergas, administrateur de l'APF, qui a précisé les orientations nationales de l'association.

Ces échanges ont eu lieu avec une volonté participative de chacun, qui sera le fil rouge de la journée.

Les témoignages de nombreux adhérents ont été tour à tour touchants, plein d'espoirs, poignants, militants, mais toujours dans le respect, donnant du sens (s'il le fallait encore) à toutes les actions menées par l'association.

Florence, adhérente et bénévole

VIE ASSOCIATIVE

Sarah et Noémie ont rejoint l'équipe de la délégation en septembre, dans le cadre d'un service civique.

Sarah :

« j'ai voulu faire un service civique à l'APF car je voudrais par la suite faire un métier dans le domaine du social.

J'ai un fort besoin de me sentir utile auprès des gens ainsi que de leur apporter un peu de joie.

Le service civique me permet donc d'acquérir une certaine expérience ».

Noémie :
« Ce service civique à l'APF est un réel tremplin pour mon avenir, mon projet est d'être Educatrice Spécialisée. L'APF me permet d'être actrice en milieu social. C'est-à-dire, être régulièrement en contact avec le public en situation de handicap. Notre premier outil de travail est la parole ; écouter, discuter ou même rigoler sont des actions nécessaires quotidiennement pour le bien être des adhérents. L'APF me permet d'avoir une vision plus globale qu'est l'accueil de personnes à mobilité réduite mais aussi de vivre des temps forts avec eux (ateliers, sorties...).

Vente interdite sur la voie publique et à domicile Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2019 / ISSN 2609-7893